

ANNEXE 1

CONDITIONS DE NOMINATION SUR CERTAINS POSTES

Poste de direction d'école élémentaire ou maternelle deux classes et plus	<p>Peuvent faire acte de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnels nommés à titre définitif sur l'emploi considéré. - Les adjoints inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année considérée. - Les enseignants qui ont exercé au moins 3 années sur un poste de direction à titre définitif. - Les enseignants qui étaient dans un autre département devront transmettre une photocopie de l'arrêté de nomination. - Les adjoints non-inscrits sur la liste d'aptitude avec une nomination à titre provisoire
Poste de direction spécialisée en écoles élémentaires comportant au moins 3 classes spécialisées, école d'application, établissements spécialisés, CMPP	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnels nommés à titre définitif dans l'emploi considéré. - Les adjoints inscrits sur une liste d'aptitude académique au titre de l'année considérée. <p>Poste à profil</p>
Poste de directeur de SEGPA	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnels nommés à titre définitif dans l'emploi considéré. - Les adjoints inscrits sur une liste d'aptitude académique au titre de l'année considérée. <p>Poste à profil</p>
Poste fléchés allemand	<p>Seuls les enseignants possédant l'habilitation langues vivantes allemand seront nommés à titre définitif. Tous les autres seront nommés à titre provisoire.</p>
Poste fléchés anglais	<p>Tous les enseignants seront nommés à titre définitif.</p>
Poste classe à horaire aménagé	<p>Poste à profil</p>
Poste classe dédoublée	<p>Tous les enseignants seront nommés à titre définitif.</p>
Conseiller pédagogique de circonscription, conseiller pédagogique départemental	<p>Titulaires du C.A.F.I.P.E.M.F. Poste à profil</p>
Maîtres formateurs chargés de classe en école d'application	<ul style="list-style-type: none"> - Titulaires du C.A.F.I.P.E.M.F. dans l'ordre du barème – nomination à titre définitif. - Admissibles au C.A.F.I.P.E.M.F. dans l'ordre du barème – nomination à titre provisoire.
Coordonnateurs départementaux	<p>Poste à profil</p>
Assistant de prévention de circonscription	<p>Poste à profil</p>

<p>Postes d'enseignement spécialisé (<u>ULIS école, SEGPA, en IME, ITEP, SESSAD, RASED</u>).</p>	<p>- Sont nommés par ordre de priorité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Enseignants titulaires du CAPPEI avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste, du CAPA-SH, du CAPSAIS ou du CAEI avec l'option correspondante, nommés à titre définitif. 2) Enseignants titulaires du CAPPEI qui détiennent une certification avec un module de professionnalisation ou un module d'approfondissement différent de celui du poste, du CAPA-SH, du CAPSAIS ou du CAEI avec une autre option, nommés à titre définitif. 3) Enseignants entrant en formation CAPPEI et candidats libres nommés à titre provisoire. 4) Enseignants qui ne détiennent pas le CAPPEI, CAPA-SH, CAPSAIS ou CAEI nommés à titre provisoire (sauf pour les postes de maîtres E et G) <p>Rappel : les enseignants se présentant au CAPPEI seront automatiquement affectés à titre définitif dès l'obtention de leur diplôme.</p>
<p>Postes en ULIS collège et ULIS lycée</p>	<p>Poste à profil</p>
<p>Postes en centre hospitalier, CMPP, centre pénitentiaire</p>	<p>Poste à profil</p>
<p>Enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap</p>	<p>Titulaires du CAEI – CAPSAIS – CAPA-SH – CAPPEI. Poste à profil</p>
<p>Enseignants référents pour les usages du numérique – poste à profil</p>	<p>Poste à profil</p>
<p>Enseignants en unité pédagogique pour élèves allophones</p>	<p>Poste à profil</p>

Nature	Établissement	RNE établ.	Option
Conseiller ou conseillère pédagogique de circonscription (CPC)			
Conseiller ou conseillère pédagogique départemental(e) – éducation musicale Conseiller ou conseillère pédagogique départemental(e) – arts plastiques Conseiller ou conseillère pédagogique départemental(e) – numérique			
Ulis collège et lycée*			
Coordonnateur ou coordonnatrice REP			
Coordonnateur ou coordonnatrice réseau rural et/ou territoire éducatif rural TER			
Chargé(e) de mission enseignant(e) référent(e) service école inclusive			
Coordonnateur ou coordonnatrice départemental(e) SAPAD			
Coordonnateur ou coordonnatrice départemental(e) formation continue			
Assistant(e) de prévention circonscription (APC)			
Enseignant(e) référent(e) à la scolarité des élèves handicapés			
Enseignant(e) référent(e) autisme			
Enseignant(e) référent(e) pour les usages du numérique			
Directeur ou directrice d'école à caractère spécifique	CHÂTILLON-EN-BAZOIS Primaire LA CELLE SUR LOIRE Primaire** NEVERS La Barre Manutention Élémentaire NEVERS École Primaire Spécialisée de Loire NEVERS la Rotonde Élémentaire NEVERS Lucette Sallé Élémentaire OISY Élémentaire** VARENNES-VAUZELLES Romain Rolland Élémentaire VARZY Primaire	931X 426Y 328S 332W 715M 333X 273G 314B 302N	
Directeur ou directrice d'école en REP supérieur ou égal à 4 classes	CHÂTEAU-CHINON Jacques Prévert Maternelle CHÂTEAU-CHINON George Sand Élémentaire CORBIGNY Primaire COSNE-SUR-LOIRE Pierre et Marie Curie Primaire COSNE-SUR-LOIRE Franc Nohain Primaire NEVERS Lucie Aubrac Primaire NEVERS Pierre Brossolette Primaire NEVERS Albert Camus Primaire NEVERS Georges Guynemer Primaire d'Application NEVERS Blaise Pascal Primaire d'Application	359A 697T 229J 616E 784M 698U 606U 579P 930W 785N	

Nature	Établissement	RNE établ.	Option
Directeur ou directrice – référent(e) directeurs			
Enseignant(e) classe élémentaire	NEVERS La Barre Élémentaire	328S	Classe à horaire aménagé musique
Enseignant(e) en unité pédagogique pour élèves allophones (IEEL initiation étrangers élémentaire)			
Enseignant(e) maître formateur pour formation initiale			
Enseignant(e) spécialisé(e) en unité d'enseignement et/ou itinérant	NEVERS Blaise Pascal Prim application UEEA autisme (antenne IME Clamecy) NEVERS CMPP NEVERS école spécialisée établissement hospitalier NEVERS Hôpital de jour NEVERS Maison d'arrêt* SAINT ÉLOI Prim UEMA autisme VARENNES VAUZELLES Pauline Kergomard Maternelle UEMA autisme (antenne IME Clamecy)	1011J 634Z 750A 975V 926S 994R	Troubles du spectre de l'autisme Milieu pénitentiaire Troubles d Troubles du spectre de l'autisme

* poste du second degré ouvert à des personnels 1^{er} degré ou 2nd degré

** poste proposé au mouvement interdépartemental POP